

JUIN  
2023

# SAINT LA POINTE SULPICE INFO

www.saintsulpicelapointe.fr



## ÉDITO

Grand engagement de mon équipe municipale lors des élections municipales de 2020, ce sera bientôt une réalité : la reconstruction de Polyespace, qui porte les stigmates de

la tempête de 2016, sera initiée dans les mois à venir.

Avec ce nouveau "Vaisseau amiral" de la jeunesse et de la culture à Saint-Sulpice, nous engageons le renouveau du quartier de la gare dans une démarche démocratique de co-construction. Récompensée d'un Prix de la concertation fin 2022, notre ville pense avec ses futurs usagers, associations, clubs et services, la conception des aménagements. Aussi, un concours citoyen pour renommer Polyespace vous sera prochainement proposé.

Ce lieu unique dotera la commune de la salle de spectacle polyvalente de 400 places qu'elle mérite. De nouveaux vestiaires ancreront le bâti dans son proche environnement sportif (salles Lobit et Braconnier, city-stade...) et formeront une enceinte pour le stade. Lieu-source de la culture du quotidien, des salles d'activités et bureaux seront installés à l'étage, autour d'un patio dont l'aménagement paysager rappellera celui du parvis d'accès.

Véritable guichet unique pour les jeunes et leurs familles, ce projet intègre dès sa conception la neutralité carbone, le réemploi de matériaux et la naturalité selon les meilleures normes environnementales.

Ce projet, le plus important de la mandature, largement cofinancé par nos partenaires, a vu se positionner 32 cabinets d'architectes. Les esquisses des toulousains V2S Architectes ont séduit le jury ad-hoc constitué... j'espère que la réalisation finale vous plaira tout autant !

Rendez-vous est pris dans un an pour les premières démolitions... prochain acte de la refondation d'une culture toujours plus rayonnante à Saint-Sulpice !

**Raphaël BERNARDIN**

Maire de Saint-Sulpice-la-Pointe

Vice-Président Communauté de communes Tarn-Agout

02

### TRAVAUX

Route de Lavaur • Chemin d'Embrouysset • À venir

03

### VIE LOCALE

BAB<sup>2</sup>SS • 3 questions à... • Twins of south

04

### URBANISME

Habitat • Démarches • 3 questions à...

06

### SÉCURITÉ & PRÉVENTION

La PM à vélo • Permis dans les écoles • Opération tranquillité vacances

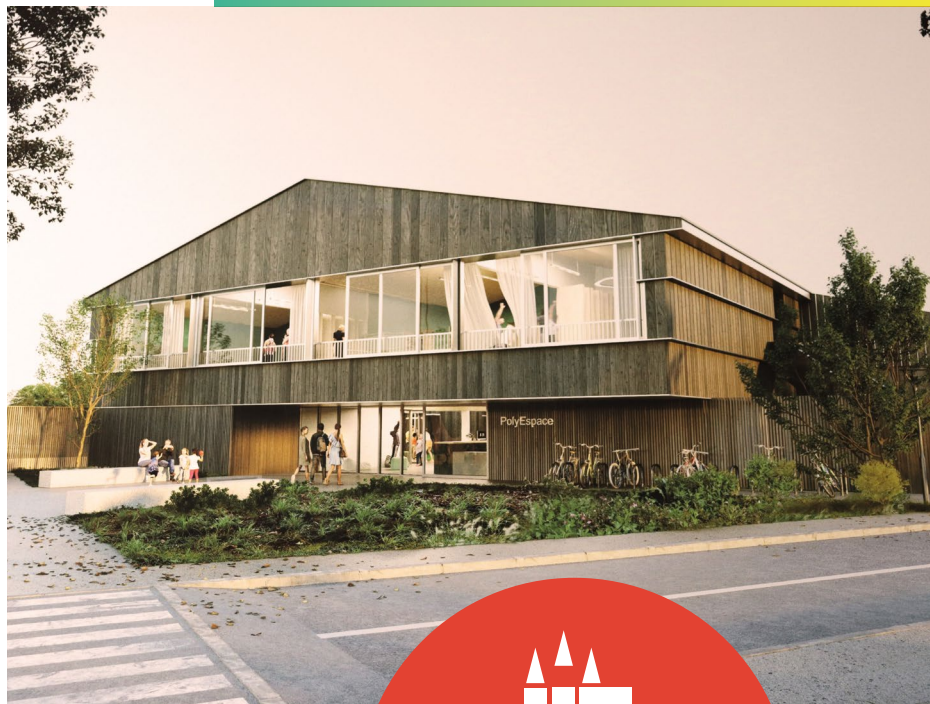
07

### EXPRESSION POLITIQUE

08

### MON PRINTEMPS À SAINT SUL'

Retour en images



BULLETIN MUNICIPAL SAINT-SULPICE-LA-POINTE

Édition Juin 2023

Directeur de la publication : Raphaël BERNARDIN

Photos : Adobe Stock - Croque ta forêt - Anne Desbordes - Laurent Ringeval -

Twins of south - V2S architectes - Ville de Saint-Sulpice-la-Pointe

Rédaction conception et réalisation : services municipaux de la Ville

Tirage : 4 600 exemplaires





## DES NOUVELLES DES ABORDS DE LA ROUTE DE LAVOUR

La route de Lavour depuis plusieurs mois est en cours de réfection. Les rues adjacentes sont aussi concernées par une importante remise à niveau. Des travaux coûteux, source de désagréments mais ô combien nécessaires.



Le chemin de Marquefave retrouve sa circulation après une année 2022 qui a vu la réfection des réseaux d'eau par le SIEMN ainsi que le changement du revêtement de la chaussée. La nouveauté ? Cette impasse est désormais une voie partagée : priorité aux cyclistes et aux piétons, vitesse des véhicules limitée à 20km/h, pour un meilleur partage de la circulation entre usagers.

Le chemin du camping a aussi été refait en début d'année, des réseaux d'adduction d'eau potable à la chaussée en passant par le raccordement au système de défense-incendie.

## QUOI DE NEUF VERS LE CHEMIN D'EMBROUSSET ?

**Les riverains du chemin d'Embrousset l'ont constaté : bien qu'il soit étroit, il est en ce moment pratiqué par de nombreux camions et engins qui œuvrent à bâtir un nouveau lotissement. La chaussée est malmenée, c'est pourquoi elle sera reprise prochainement.**



Dès que ces allers-et-venues prendront fin, le Syndicat intercommunal des eaux de la Montagne noire (SIEMN) y modernisera les canalisations en sous-sol puis la voirie sera reprise par le Centre technique municipal. S'en suivra une phase de test prévoyant le partage de la rue entre voie douce et circulation automobile à sens unique, séparées par des balises autorelevables installées de l'accès au club de tennis au croisement avec le chemin des Pesquiès et l'impasse d'Embrousset, avec vitesse maximale autorisée abaissée à 30km/h.

Cela devrait modifier le plan de circulation du quartier et les habitudes de chacun. Du retour d'expérience des usagers dépendra le maintien de ces modalités de circulation ou la reprise d'un double-sens circulé.

## À VENIR

2023 est une année marquée par de nombreux investissements routiers, après des années où ces investissements avaient été délaissés.

Le chemin de la Planquette, l'avenue et l'impasse de Varsovie bénéficieront cet été d'un nouveau revêtement bicouche et d'un enrobé à chaud – les études topographiques sont actuellement en cours.

Dans ce même quartier, un nouveau parking, à destination des personnels des écoles et du collège avoisinant, sera mis en service à la rentrée scolaire de septembre 2023 en lieu et place de l'ancienne "maison des chats".



## CONNAISSEZ-VOUS L'AIRE DE DÉTENTE D'EMBROUSSET ?

Aux abords du skate-park et des tennis, un nouvel espace propice aux rencontres et à la détente a été créé. Depuis février, cette aire de repos accueillant tables de pique-nique, bancs, arbres et haies constitue un puit de fraîcheur dans le quartier.

Ce nouveau lieu a été aménagé à 100% par les agents des services techniques de la Ville. Alors que démarre l'été, n'hésitez pas à venir y faire un tour !





## PAS DE TEMPS MORT POUR LE BAB<sup>2</sup>SS ! BASKET ASSOCIATION BESSIÈRES BUZET SAINT-SULPICE

Le basketball à Saint-Sulpice, c'est très fort ! Dès la première année de la création du club de la ville, les féminines devenaient championnes des Pyrénées en 1987. Après plusieurs titres et de bons résultats, la tempête de 2016 endommage la salle de Saint-Sulpice, ce qui pousse le club à proposer une coopération technique avec celui de Bessières. L'ambition ? Devenir un club formateur et jouer à un niveau régional.

**Comptant 330 licenciés, dont 40% de filles, BAB<sup>2</sup>SS compte des équipes dans toutes les catégories, des U7 aux vétérans – soit 24 équipes de 4 à 75 ans, évoluant aux niveaux départemental et régional.**

Lauréat du budget participatif porté par le Conseil départemental du Tarn, celui-ci pourra acheter prochainement un minibus électrique de 9 places, permettant un covoiturage propre vers les rencontres à l'extérieur. Des parents libérés des allers-retours vers les matchs, des équipiers qui profiteront du "cinquième quart-temps" pour renforcer leur esprit d'équipe... c'est tout Saint-Sulpice qui est ravi de ce résultat !

Plus d'informations sur le club sur [babss.fr](http://babss.fr)

3 questions à

**Xavier  
Ravailhe**

Co-Président  
du BAB<sup>2</sup>SS



**1** Pouvez-vous vous présenter ?

Agent de maîtrise chez Tisséo, j'habite Saint-Sulpice depuis 2006. Je suis membre du club de basket depuis 11 ans et le préside depuis 7 ans.

**2** Comment avez-vous fait pour être lauréat du Budget participatif tarnais dans la catégorie 16-25 ans ?

D'abord nous avons appelé tous nos licenciés et leurs parents à voter pour notre projet et nous leur avons aussi demandé d'impliquer leur entourage. Nous avons aussi demandé aux autres associations saint-sulpiciennes de voter pour nous. Nous sommes allés plusieurs fois sur le marché du mercredi avec une tablette pour faire voter en direct les commerçants et les clients. Nous avons répété cette opération sur d'autres marchés du département comme à Réalmont et Lavar. Aussi, nous avons été soutenus par tous les élus et le personnel de la commune.

**3** À quoi va servir le minibus financé ?

Le minibus financé servira pour les déplacements de nos équipes jeunes pour participer aux matchs chaque week-end, mais aussi pour les coaches et dirigeants lors des réunions à l'extérieur de la ville.

## TWINS OF SOUTH, L'ENDURO POUR ET PAR LES JEUNES ST-SULPICIENS

**Des jeunes de la ville qui se structurent en association pour gagner en visibilité, bénéficier d'aides et être sponsorisés : voilà l'essence de l'engagement bénévole !**



Twins of South est un groupe d'amis uni par la passion du VTT. Leur goût pour les sensations procurées par les descentes dans les bois proches de la commune les a amenés à créer leur association en avril 2021, se spécialisant dans l'enduro, une pratique VTT se développant fortement ces dernières années.

Depuis, ils se développent : partenariats privés et présence sur les réseaux sociaux leur permettent de soutenir leurs activités de la Montagne noire aux Pyrénées. Soutenus par le "projet jeunes" de la ville, Maxence, à la communication, Vincent et Rémi, aux tâches administratives, et leurs amis adhérents vous proposent de découvrir leur dernier projet vidéo en flashant le QR-code ci-contre.





## HABITAT : QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX ?

**DP =  
DÉCLARATION  
PRÉALABLE**

**PC =  
PERMIS DE  
CONSTRUIRE**

**Pour une construction neuve :** obligation de recourir à un architecte si la surface de plancher dépasse 150 m<sup>2</sup>  
**Pour une extension supérieure à 20m<sup>2</sup> :** il en est de même si la surface de plancher ajoutée à celle de l'existant fait dépasser les 150 m<sup>2</sup>

### TOIT

Aménagement des combles ou tout autre aménagement en espace d'habitation  
< 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité si pas de modification de l'aspect extérieur du bâti  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP**

Tuiles (réfection de toiture) : **DP**  
Auvent, préau :  
< 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP** | > 20 m<sup>2</sup> : **PC**  
Panneaux solaires | Parabole | Vélux : **DP**

### TERRASSE NON COUVERTE DE PLAIN-PIED (béton ou bois)

Sans surélévation ni fondation profonde, quelle que soit la surface : aucune formalité  
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou < 20 m<sup>2</sup> : **DP**  
Surélevée et/ou avec fondations profondes et/ou > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### FAÇADE

Ravalement : **DP**  
Création de fenêtre et changement de menuiseries extérieures : **DP**

### GARAGE

< 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP** | > 20 m<sup>2</sup> : **PC**  
Transformation de garage en habitat quelle que soit la superficie : **DP**

### PISCINE

< 10 m<sup>2</sup> : non couverte restant moins de 3 mois : aucune formalité  
< 100 m<sup>2</sup> ouverte : **DP**  
< 100 m<sup>2</sup> avec couverture < 1,80 m de haut : **DP**  
> 100 m<sup>2</sup> et/ou avec couverture < 1,80 m de haut et/ou local technique : **PC**

### PORTAIL **DP**

### ABRI DE JARDIN

< 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
< 20 m<sup>2</sup> : **DP** | > 20 m<sup>2</sup> : **PC**

### CLÔTURE, MUR DE CLÔTURE **DP**

### VÉRANDA, ABRI VOITURE, PERGOLA, TERRASSE COUVERTE

< 5 m<sup>2</sup> : aucune formalité  
< 40 m<sup>2</sup> : **DP** | > 40 m<sup>2</sup> : **PC**

# DÉMARCHES VOUS ACCOMPAGNER DANS VOS OBLIGATIONS

Le service urbanisme de la Ville vous accompagne pour assurer la conformité de vos travaux sur votre logement.



La construction d'une maison individuelle, ou les travaux sur votre domicile qui en changent l'aspect et/ou les usages, nécessitent l'obtention d'une autorisation d'urbanisme. Vous pouvez récupérer le formulaire de demande soit auprès du service urbanisme, soit directement en ligne. Dûment rempli, celui-ci sera instruit dans les délais légaux, autorisant ou non les travaux en fonction de leur respect du Code de l'urbanisme et des dispositions du récent Plan local d'urbanisme (PLU).

Nombreux sont les travaux, moins conséquents, à toutefois nécessiter une simple déclaration préalable en mairie. Vous devez obtenir cette autorisation avant d'entreprendre les travaux, après avoir remis le CERFA n° 13703\*08, contre récépissé.

Une fois les travaux terminés, vous devez envoyer à la mairie une déclaration attestant l'achèvement et la conformité de vos travaux au projet initialement déclaré.

Ces procédures administratives, gratuites, sont nécessaires pour préserver l'uniformité esthétique de l'urbanisme de la commune et vous protègent de recours a posteriori. L'exécution de travaux en méconnaissance de ces obligations légales peut être punie d'une amende voire de peines de prison en cas de récidive.

Mais pas d'inquiétude : l'espace Auguste Milhès vous est ouvert pour vous guider dans ces formalités qui peuvent être complexes. Zonage de la Ville, durée des autorisations, modalités d'affichage des informations sur les travaux, non-réponse... trouvez aussi plus d'informations sur le site internet de la Ville.

*Le saviez-vous ? L'Union régionale des conseils d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) vous propose une aide à la décision et des conseils gratuits en matière d'architecture. Le CAUE tient une permanence à l'espace Sicard Alaman, 11 chemin de la planquette, le mercredi 9 août de 9h30 à 12h30. Contactez-les au 05 63 60 16 70 pour la prise de rendez-vous. Les échanges durent environ une heure.*

## INFORMATIONS ET CONTACT

-  Service Aménagement • Urbanisme • Foncier
-  [urbanisme@ville-saint-sulpice-81.fr](mailto:urbanisme@ville-saint-sulpice-81.fr)
-  05.81.40.81.61
-  Espace Auguste Milhès • 416 rue du Capitaine Beaumont • 81370 Saint-Sulpice-la-pointe



## 3 questions à Laëtitia Matari



Responsable  
du service  
Développement  
Aménagement

### 1 Pouvez-vous nous rappeler les principaux services rendus par l'urbanisme aux Saint-Sulpiciens ?

Au-delà d'instruire les demandes d'autorisations d'urbanisme, le service est là pour accompagner les habitants dans leurs démarches : nous vous renseignons par mail, téléphone et sur rendez-vous pour la composition d'un dossier, sur les droits à construire, sur les règles d'urbanisme applicables. Aussi, nous gérons la numérotation des nouvelles habitations et délivrons des certificats nécessaires lors des ventes immobilières.

### 2 Quels sont les grands principes en matière d'urbanisme que les Saint-Sulpiciens doivent connaître ?

Tous les travaux doivent être pensés de manière à améliorer son habitation sans porter atteinte à ce qui l'entoure. Les règles d'urbanisme s'appliquent aussi bien au particulier souhaitant modifier ses volets qu'au promoteur réalisant un ensemble immobilier. Globalement, l'urbanisme régule l'implantation des nouvelles constructions (allant de la maison à l'abri de jardin) par rapport aux terrains voisins et à la rue.

### 3 Quel est l'intérêt de ces règles, parfois contraignantes ?

Elles sont mises en place pour garantir la qualité de l'espace public, maintenir ou améliorer la cohérence architecturale au sein des différents quartiers, limiter l'impact des projets sur son environnement direct pour préserver les sites et les paysages naturels, agricoles ou urbains. De manière globale, elles sont là pour permettre le maintien d'un **cadre de vie agréable pour tous** en appliquant les différentes législations en vigueur (urbanisme, environnement et patrimoine principalement). Enfin, ces règles et démarches sont aussi la garantie pour chacun de se prémunir d'abus.



## LES POLICIERS MUNICIPAUX CIRCULENT À VÉLO

Comme à Toulouse ou Grenoble équipées depuis quelques années, la Police municipale de Saint-Sulpice circule désormais aussi à vélo !



Deux VTT sont venus équiper nos agents chargés de la prévention, de la surveillance, de la tranquillité, du respect de l'ordre et de la salubrité publique.

À vélo, les policiers municipaux peuvent désormais intervenir dans les parcs et jardins de la ville, dans les zones piétonnes ou à contre-sens cyclables, plus difficiles d'accès à voiture ou à moto.

Comme lors des patrouilles piétonnes, la proximité prévaut dans les sorties à vélo qui permettent une plus grande agilité dans l'intervention.

Pour mener à bien ses missions, notre Police municipale, dont les moyens et effectifs se renforcent pendant ce mandat, disposent aussi de deux véhicules légers et deux motos 125 cm<sup>3</sup>. Aussi équipés de caméras-piétons portées de façon apparente, les policiers municipaux complètent au quotidien les actions dévolues à la Gendarmerie nationale sur le territoire communal.

*Le saviez-vous ? Les VTT de la Police municipale peuvent aussi être maniés comme des boucliers ou des entraves.*

## CET ÉTÉ ENCORE, ON PART EN VACANCES L'ESPRIT LÉGER !

La Police municipale, comme la Gendarmerie nationale, veille au grain pour éviter intrusions et cambriolages en votre absence. Remplissez un formulaire dédié sur le site de la Ville ou à l'accueil de la Police municipale pour inscrire votre domicile sur la tournée des patrouilles de surveillance estivales effectuées, régulièrement, de jour comme de nuit, par les forces de l'ordre. En semaine ou en week-end, ces présences, plus ou moins visibles dans les rues de Saint-Sulpice-la-Pointe permettent de limiter les risques.

### FORMULAIRE ET CONTACT

Retrouvez ce formulaire à remplir ainsi que des conseils et bonnes pratiques sur [www.saintsulpicelapointe.fr/operations-tranquillite](http://www.saintsulpicelapointe.fr/operations-tranquillite) • Tél. : 05.63.40.22.06

## LA POLICE MUNICIPALE FAIT PASSER DES PERMIS DANS LES ÉCOLES

**S'il n'est point question du permis de conduire, c'est bien d'actions de prévention menées par nos policiers municipaux auprès des élèves de la ville dont il s'agit.**

De mars à mai, les élèves de CE2 des écoles publiques de la Ville passaient le "permis piéton", le premier examen du dispositif visant à l'obtention de l'Attestation de première éducation à la route (APER). Avec un impressionnant taux de réussite de 98%, les enfants connaissent désormais les fondements du code de la route et les règles élémentaires de premiers secours.

Le passage du "permis internet" a aussi été proposé à d'autres écoliers ce printemps, pour sensibiliser aux opportunités et dangers du web et des applications sociales en fonctions des âges et usages.

**Nos policiers municipaux, toute l'année, interviennent dans les écoles et ALAE pour mener des actions de prévention et citoyenneté sur le harcèlement scolaire, les dangers domestiques ou encore la sécurité routière.**





# EXPRESSION POLITIQUE

L'article L2121-27 du Code général des collectivités territoriales fixe une obligation légale de réserver, dans le magazine municipal, un espace d'expression aux groupes politiques composant le conseil municipal. Le contenu de ces articles est de la seule responsabilité de leurs auteurs.

## UN AVENIR ENSEMBLE POUR SAINT-SULPICE

À l'occasion du budget 2023, la minorité Active et Citoyenne pointe une part trop importante de la masse salariale dans les dépenses communales. Julien Lasalle et ses équipiers ont, de fait, refusé de voter la création d'un nouvel emploi de policier municipal. Pourtant, cette même minorité proposait en 2019 de remplacer le déploiement des caméras de vidéoprotection par l'embauche de... fonctionnaires ! Nos opposants ne sont plus à une contradiction près.

Une vision fluctuante, idéologique, voire politique de l'opposition municipale qui pointe des dépenses en personnel qu'il faudrait réduire de « 5 à 10 points », pour être « comme les autres ».

Prenons-les au mot !

Baisser la masse salariale de 5 points, cela veut dire réduire les effectifs de 30 agents. Mais dans quels services ?

- La médiathèque pour limiter l'accès à la culture.
- La piscine alors même que sa fréquentation augmente en période de canicule.
- La délivrance des passeports, déjà en souffrance.
- Dans nos écoles, alors que la commune se développe ?

Ce n'est pas le choix que nous faisons !

Nous assumons le maintien des services publics, indispensables au bien vivre des Saint-Sulpiciens, au moment même où les citoyens en ont le plus besoin pour faire face aux difficultés actuelles.

Ce n'est pas d'un audit fantaisiste dont notre commune a besoin, comme proposé par Active et Citoyenne !

Mais bien d'actions, d'investissements, de projets que l'équipe majoritaire, sous l'impulsion du Maire Raphaël Bernardin, réalise depuis 3 ans et qui, à la vue de tous, améliore votre quotidien, dans une perspective d'efficacité et de haute qualité de service public. Voilà nos engagements !

## SAINT-SULPICE ACTIVE ET CITOYENNE

Le groupe politique *Saint-Sulpice active et citoyenne* n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

## SAINT-SULPICE C'EST VOUS

Le groupe politique *Saint-Sulpice c'est vous* n'ayant pas transmis d'expression libre pour ce magazine municipal, nous sommes donc dans l'impossibilité de publier leur texte.

## DÉSERTS MÉDICAUX : LA VILLE CONCERNÉE ELLE AUSSI

Comme tant de collectivités, et malgré ses atouts indéniables, Saint-Sulpice-la-Pointe est concernée par le phénomène de désertification médicale. Avec seulement 6 médecins généralistes, nous savons qu'il est de plus en plus difficile d'avoir accès aux soins.

Même si ce n'est pas la compétence de la Ville, celle-ci s'active dans le cadre du programme Petite ville de demain pour attirer de nouveaux praticiens, en bénéficiant des initiatives, innovations et accompagnements.

Autre recours : le bouche à oreilles ! "Si vous connaissez quelqu'un qui connaît quelqu'un..." qui a dans son entourage un ou des médecins en recherche d'installation dans des conditions très favorables, n'hésitez pas à l'inciter à venir sur notre territoire et faites le savoir en mairie.



# MON PRINTEMPS À SAINT SUL'



1 **Samedi 1<sup>er</sup> avril**, journée mondiale de sensibilisation à l'autisme, la Ville se mobilisait ! Les agents de la Ville revêtaient tous du bleu, en soutien à la cause, et la médiathèque proposait des temps d'échanges et ateliers interactifs avec des thérapeutes et associations pour soutenir les familles et faire connaître un trouble encore trop mal connu...



2 **Le 16 avril**, la Ville et l'association Le Jardin partagé du Castela organisaient la première foire aux plantes de Saint-Sulpice place Soult et esplanade Octave Médale. Professionnels et particuliers y vendaient plants, boutures, pots, petit matériel de jardinage... ce qui a attiré du monde au retour des beaux jours.



3 **Le 10 juin**, découverte et détente étaient au programme. La médiathèque et l'ARCB unissaient leur force pour vous faire découvrir les pratiques et métiers du bien-être lors d'ateliers, conférences et initiations : vous êtes plus sophrologie, yoga ou naturopathie ?



4 La journée de la biodiversité, **le 13 juin** a vu la réalisation d'un certain nombre d'actions visant à promouvoir la biodiversité : sensibilisation dans les écoles et conférence-débat sur « La gestion différenciée en ville et dans nos jardins ». En partenariat avec Biova.

## GEORGES SPÉNALE HOMMAGE ET RÉTROSPECTIVE

**Georges Spénale, ancien maire de Saint-Sulpice, a gravi tous les échelons de la vie politique et administrative française jusqu'à la présidence du Parlement européen. Il était mis à l'honneur par l'association Culture Animation Patrimoine (CAP).**

Du 6 au 9 mai, une exposition était visible en halle René Cassin. Proposant une rétrospective de la vie et l'œuvre de Spénale autour de timbres et objets divers, elle connut son point d'orgue le 8 mai. Suite à la cérémonie officielle de commémoration de la Victoire des forces alliées sur l'Allemagne nazie et de la fin de la Seconde guerre mondiale, un dépôt de gerbes au monument par les élus puis une réception étaient organisés. L'association, qui avait regroupé nombre d'invités saint-sulpiciens ainsi que le préfet et les parlementaires du Tarn, présentait l'exposition autour de Tarnais ayant connu l'édile. Son fils s'est vu remettre un ouvrage sur la Ville, et de nombreux témoignages ont été partagés.



En point d'orgue, CAP proposait aux philatélistes 4 timbres commémoratifs inédits à la vente, mettant en scène Georges Spénale lors de sa rencontre avec le Pape Jean-Paul II ou à son bureau de maire. L'exposition, dont les timbres de Jean-Claude Sanchis, s'est ensuite installée pendant un mois à la médiathèque.